Angles d'Attac

association pour une **t**axation des
transactions financières pour l'**a**ction **c**itoyenne

Bulletin d'information mensuel
d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15,
1205 Genève – www.suisse.attac.org

Numéro 59 – mars 2009

>>>SOMMAIRE>>>

Déclaration de l'Assemblée des mouvements sociaux lors du Forum social mondial 2009, Belem

Nous ne payerons pas la crise ! Que les riches la paient !

Pour des alternatives anti-impérialistes, anti-capitalistes, féministes, écologistes et socialistes !

Nous, les mouvements sociaux du monde entier nous nous sommes réunis à l'occasion du 9e Forum social mondial à Belém en Amazonie où les peuples résistent à l'usurpation de la nature, de leurs territoires et de leurs cultures. Nous sommes en Amérique latine là où au cours de la dernière décennie a eu lieu une nouvelle rencontre entre les mouvements sociaux et les mouvements indigènes. Ces derniers questionnent radicalement depuis leur cosmovision le système capitaliste. L'Amérique latine a ces dernières années mené des luttes sociales très radicales qui ont conduit au renversement de gouvernements néolibéraux et à la mise en place de gouvernements qui ont mené à bien des réformes positives comme la nationalisation de secteurs vitaux de l'économie et de réformes constitutionnelles démocratiques.

Dans ce contexte, les mouvements sociaux d'Amérique latine ont agi de manière adéquate en décidant d'appuyer les mesures positives adoptées par ces gouvernements tout en maintenant leur capacité de critique à leur égard. Ces expériences nous aideront à renforcer la résistance ferme des peuples contre la politique des gouvernements, des grandes entreprises et des banquiers qui déchargent les effets de la crise sur les opprimé(e)s.

Actuellement, nous les mouvements sociaux de la planète faisons face à un défi de portée historique. La crise capitaliste internationale qui porte préjudice à l'humanité s'exprime sur différents plans : c'est une crise alimentaire, financière, économique, climatique, énergétique, migratoire..., de civilisation qui accompagne la crise de l'ordre et des structures politiques internationales.

Nous sommes face à une crise globale provoquée par le capitalisme qui n'a pas d'issue au sein du système. Toutes les mesures

>>>



JAB 2500 BIENNE 4
Retours à attac, rue de l'Orphelinat 15, 2800 Delémont

adoptées pour sortir de la crise ne cherchent qu'à socialiser les pertes pour assurer la survie d'un système basé sur la privatisation des secteurs stratégiques de l'économie, des services publics, des ressources naturelles et énergétiques, la marchandisation de la vie et l'exploitation du travail et de la nature ainsi que le transfert de ressources de la Périphérie au Centre et des travailleu/rs/ses à la classe capitaliste.

Ce système est régi par l'exploitation, la compétition exacerbée, la promotion de l'intérêt privé individuel au détriment de l'intérêt collectif et l'accumulation frénétique de richesses par une poignée de nantis. Cela génère des guerres sanglantes, alimente la xénophobie, le racisme et les extrémismes religieux, cela renforce l'exploitation des femmes et la criminalisation des mouvements sociaux. Dans le contexte de cette crise les droits des peuples sont systématiquement niés. L'agression sauvage du gouvernement israélien contre le peuple palestinien est une violation du droit international qui constitue un crime de guerre, un crime contre l'humanité et aussi un symbole de la négation de droits dont souffrent également d'autres peuples du monde. Cette impunité honteuse doit cesser. Les mouvements sociaux réaffirment leur soutien actif à la lutte du peuple palestinien ainsi qu'à toutes les actions des peuples du monde contre l'oppression.

Pour faire face à la crise, il est nécessaire d'aller à la racine du problème et d'avancer le plus rapidement possible vers la construction d'une alternative radicale qui en finisse avec le système capitaliste et la domination patriarcale. Il est nécessaire de construire une société basée sur la satisfaction des besoins sociaux et le respect des droits de la nature ainsi que la participation populaire dans un contexte de pleine liberté politique. Il est nécessaire de garantir l'exécution de tous les traités internationaux sur les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels (individuels et collectifs) qui sont indivisibles.

Dans cette perspective, nous devons lutter pour impulser la plus large mobilisation populaire par une série de mesures urgentes comme :

- la nationalisation sans indemnisation et sous contrôle social du secteur bancaire
- la réduction du temps de travail sans réduction de salaire
- des mesures pour garantir la souveraineté alimentaire et la souveraineté énergétique
- l'arrêt des guerres, le retrait des troupes d'occupation et le démantèlement des bases militaires étrangères
- la reconnaissance de la souveraineté et de l'autonomie des peuples qui garantisse le droit à l'autodétermination
- la garantie du droit à la terre, au territoire, au travail, à l'éducation et à la santé pour toutes et tous.
- La démocratisation des moyens de communication et de connaissance

Le processus d'émancipation sociale poursuivi par le projet féministe, écologiste et socialiste du XXIe siècle aspire à libérer la société de la domination exercée par les capitalistes sur les grands moyens de production, communication et services par l'appui à des formes de propriété d'intérêt social : petite propriété familiale, propriété publique, propriété coopérative, propriété communale et collective. Cette alternative doit être féministe car il est impossible de construire une société basée sur la justice sociale et l'égalité des droits si la moitié de l'humanité est opprimée et exploitée.



Enfin, nous nous engageons à enrichir le processus de construction de la société basée sur la qualité de vie en reconnaissant le participation active et l'apport des peuples indigènes.

Nous, les mouvements sociaux sommes face à une occasion historique pour le développement d'initiatives d'émancipation à l'échelle internationale. Seule la lutte sociale des masses peut sortir les peuples de la crise. Pour impulser cette lutte, il est indispensable de développer un travail de conscientisation et de mobilisation à la base.

Le défi pour les mouvements sociaux est d'arriver à organiser la convergence des mobilisations globales à l'échelle de la planète et de renforcer notre capacité d'action en favorisant la convergence de tous les mouvements qui cherchent à résister à toutes les formes d'oppression et d'exploitation.

Nous nous engageons ainsi à :

- Mettre en place une semaine d'action globale contre le capitalisme et la guerre du 28 mars au 4 avril 2009 avec : une mobilisation contre le G20 le 28 mars une mobilisation contre la guerre et la crise le 30 mars une journée de solidarité avec le peuple palestinien pour impulser un boycott, le désinvestissement et les sanctions contre Israël le 30 mars la mobilisation contre le 60e anniversaire de l'OTAN le 4 avril etc
- Renforcer les mobilisations qui se tiennent chaque année 8 mars : journée internationale de la femme 17 avril : journée internationale de la souveraineté alimentaire 1er mai : journée internationale des travailleu/rs/ses 12 octobre : mobilisation globale de lutte pour la Terre Mère, contre la colonisation et la marchandisation de la vie
- Mettre en place un agenda des résistances contre le sommet du G8 en Sardaigne, le sommet climatique de Copenhague, le sommet des Amérique à Trinité et Tobago...

Nous répondons ainsi à la crise par des solutions radicales et des initiatives d'émancipation.

>>> De retour du Forum social mondial >>>

Article de Paolo Gilardi, membre du comité national du SSP, délégué au FSM, paru dans les Services Publics du 20 février 2009.

Les travaux du 8ème Forum Social Mondial se sont achevés le 1er février dernier à Belém, au Brésil. Plus de 2'500 ateliers ont été tenus sur les deux campus de l'Université fédérale du Parà et de l'Université agricole du Parà. Entre 100'000 et 120'000 personnes y ont participé. Parmi eux, quelques 90% provenaient du Brésil, les 10% restants, du reste du monde.

Le bilan de ce FSM, le premier qui s'est tenu après le début de la crise est contrasté : d'un côté, l'immense machine qu'il est devenu accentue les processus d'institutionnalisation et de récupération du FSM. De l'autre, par une participation massive et une très forte radicalité exprimée par les participant.e.s, il a complètement fait oublier que, durant les mêmes jours, dans la froideur des montagnes grisonnes se tenait un autre Forum, celui en alternative auquel le FSM était né, le WEF.

Un FSM fortement institutionnalisé

Incontestablement, le FSM s'est institutionnalisé au cours des années et s'est doté d'un appareil imposant. Son conseil mondial est désormais une structure qui fonctionne à plein temps avec une cohorte de « fonctionnaires de l'altermondialisme » qui en vivent. Ses membres jouent désormais un rôle de personnalités publiques dispensant leurs conseils à tel ou tel autre président, y compris à celui nouvellement élu des Etats-Unis.

Cette institutionnalisation résulte de deux processus parallèles. D'un côté, il est important de relever que la naissance du FSM avait coïncidé avec la prise de contrôle de la mairie de ville de Porto Alegre par l'aile la plus à gauche du parti des travailleurs et avait précédé de peu la victoire électorale de Lula. Son histoire est étroitement liée à ce processus brésilien. Ainsi, lors du tournant libéral de Lula et du PT amorcé immédiatement après son élection, un fort processus d'intégration des responsables du FSM et de distribution de prébendes a commencé à s'opérer.

Parallèlement, celle qui représentait une sorte d'antidote à ces processus, l'assemblée des mouvements sociaux qui se réunit traditionnellement durant et à la fin du Forum pour fixer ses échéances de mobilisation, a connu une évolution qui en a profondément limité le rôle... Ainsi, si durant les premières années, ceux-ci avaient maintenu une vitalité certaine grâce aux échéances de mobilisation qu'étaient les sommets de l'OMC (Seattle, Genève, Prague, Doha) et du G7-G8, l'enlisement de ces instances (blocages dans les négociations du cycle de Doha, par exemple) a eu comme effet miroir une perte de vitalité des mouvements sociaux qui avaient fait de la mobilisation contre ces sommets leur raison d'être.

De plus, en tout cas sur le plan européen, cet effet miroir a été amplifié par la participation gouvernementale d'une large partie des mouvements sociaux italiens. Cette intégration s'est faite d'un côté par l'aspiration de leurs principaux dirigeants dans des projets financés par le gouvernement et de l'autre par l'entrée du Parti de la refondation communiste dans le gouvernement bourgeois de Romano Prodi et le soutien par lui apporté à tous les projets de ce gouvernement, y compris le refinancement de la guerre.

Les sponsors font leur apparition

L'affaiblissement du rôle des mouvements sociaux a ainsi ouvert toute grande la place au monde institutionnel, en particulier celui des grandes ONG transnationales. Celles-ci occupent une place très importante dans le FSM –beaucoup plus importante d'ailleurs que dans le Forum Social européen- au point que pour la première fois leurs noms -ceux de Oxfam, de Children Aid, de Brot für die Welt par exemple- figuraient comme sponsors sur la pochette officielle remise aux participant-e-s lors de l'inscription. Y figuraient également comme sponsors l'Office du tourisme de l'Etat du Parà, ainsi que le gouvernement de cet Etat.

Cette logique, déjà fort avancée lors du FSM de Nairobi il y a deux ans, s'est manifestée de manière particulièrement concrète, notamment par des mesures pratiques particulièrement frappantes. Ainsi, par exemple, le Conseil mondial du FSM a refusé d'engager des frais pour permettre que les traductions soient prises en charge par les bénévoles du réseau Babel1, transférant le coût des traductions sur les organisateurs de séminaires, ce qui a rendu la traduction possible uniquement pour les séminaires tenus par les ONG les plus argentées.

D'un autre côté, la taxe d'inscription de 30 R$ pour les participant-e-s venant des pays du Sud (au Brésil le salaire minimum légal est de 415 R$) avait de quoi en dissuader plus d'un. En comparaison, compte-tenu des salaires moyens, c'est un peu comme si un jeune ou un travailleur suisse avait dû payer une taxe d'inscription de 350 francs !

Forte participation et quête de solutions

Malgré cela, la participation à ce 8ème FSM a dépassé toute attente : malgré la taxe d'inscription qui aurait pu s'avérer prohibitive, c'est par dizaines de milliers qu'une immense majorité de très jeunes –c'était de l'avis général, le « plus jeune de tous les FSM »- ont pris part à ce premier Forum qui suit le déclenchement de la crise.

Et c'est une forte quête de réponses qui s'est manifestée durant ces cinq jours où, malgré la confusion et un certain nombre de cafouillages organisationnels, les séminaires ont été très fréquentés. Et si c'est sous la forme d'un « comptoir suisse des idées », d'une « foire aux échantillons de l'altermondialisme » que ceux-ci se présentaient, la foule dense déambulant d'un séminaire à l'autre exprimait ce besoin de trouver des issues.

Et bien que la plupart des intervenants n'aient pas encore réellement intégré la nouvelle situation qui combine une crise économique majeure avec une crise écologique qui pourrait s'avérer dramatique, il faut relever une modification de la majorité des discours. En effet, alors que des personnalités dirigeantes du FSM déclaraient publiquement le FSM « ouvert à Barak Obama », la critique jusqu'à alors limitée aux méfaits du néolibéralisme, glisse nettement vers une remise en cause du capitalisme, ainsi que l'a par exemple exprimé l'intellectuel chrétien belge François Houtard pour qui « le temps est venu de rompre avec le capitalisme ».

Une manifestation d'ouverture très combative

On peut en conclure à un FSM au bilan contrasté dans lequel un fossé se creuse entre sa direction et la radicalité exprimée de la part de dizaines de milliers de personnes –en particulier du-

>>>AGENDA>>>

>National>

Samedi 7 mars

Coordination nationale, Casa d'Italia, Berne

>Vaud>

Prochaines rencontres mensuelles :

Mercredi 18 mars, 20h
Mercredi 22 avril, 20h
Mercredi 20 mai, 20h
Mercredi 17 juin, 20h
Mercredi 15 juillet, 20h
Toutes les rencontres ont lieu au Centre Pôle Sud, Av. J-J Mercier 3, Lausanne-Flon, salle vidéo au 1er étage.

>Neuchâtel>

Prochaines réunions du comité

à la Maison des syndicats, avenue de la Gare 3 (2e étage), à Neuchâtel :
Jeudi 12 mars 2008, 20h
Jeudi 23 avril 2008, 20h
Jeudi 28 mai 2008, 18h et Assemblée générale à 20h (lieu à définir)
Jeudi 18 juin, 20h

>Fribourg>

14-21 mars

participation active au festival international de films de Fribourg, www.fiff.ch

>Valais>

18 mars, 19h00

Espace Totem, rue de Loèche 23. Assemblée générale d'attac Valais et renouvellement du comité.
Suivit d'un verre de l'amitié.

>Genève>

17 mars 20h00

Comité ouvert d'attac-genève, (chaque 3ème mardi du mois) au local, Maison des Associations.

Mercredi 25 mars, 19h30

Film : «simplicité volontaire et décroissance II» de Jean-Claude Decourt, Maison des Associations, 15 rue des Savoises, Genève

>>>

rant la grande et très combative manifestation d'ouverture du 27 janvier.

Alors que la police genevoise arrosait les manifestants réunis à Genève de gaz lacrymogènes et d'eau gelée, c'est un immense orage tropical qui a arrosé les quelques cent mille personne qui ont pris part à cette manifestation. Celle-ci couvrait particulièrement bien les points de fixation de la situation mondiale actuelle que sont la crise économique, la crise écologique et les expéditions guerrières dont celle contre Gaza a été la plus conspuée.

Et c'est aussi à relever que, pour la première fois, le Forum a mis en évidence la question des droits des populations originaires –environ trois mille de leurs représentants y étaient venus, dont une partie, après un long voyage en pirogue-, notamment en matière culturelle et de contrôle non capitaliste de leur espace vital, un espace particulièrement convoité par les pharmas.

Une formule à revoir ?

Sans aucun doute, le Forum Social Mondial, quelle que soit l'orientation de sa direction, constitue un évènement et une immense occasion de mise en réseau. Cependant, son impact ne peut s'exprimer qu'en lien avec les mouvements sociaux locaux, avec ce qui se construit en termes de rapports de forces sociaux dans les différentes réalités, dans les différents pays.

A ses débuts, le FSM avait prétention à représenter, grâce à l'expérience brésilienne et en particulier à celle du budget participatif établi par le gouvernement de la gauche du Parti des travailleurs à Porto Alegre, l'alternative venue d'en bas, au World Economic Forum de Davos.

Aujourd'hui, la politique du PT au Brésil ne peut plus être présentée comme une alternative à celle du WEF –Lula s'y est lui-même rendu en 2005. Par contre, les mouvements sociaux et les populations continuent à subir les politiques capitalistes. Et à chercher des réponses dans un Forum qui remet en son centre la volonté et les besoin de celles et ceux d'en bas.

De plus, le FSM ne peut plus faire illusion ni exister comme une forme de résistance par procuration : la question de l'organisation et de l'auto-organisation des exploités et des opprimés dans les différentes réalités nationales est plus que jamais d'actualité, d'autant que le besoin d'agir est là.

Paolo Gilardi, SSP



Photos p.1-3: www.france.attac.org

Briser la domination des marchés financiers

Renforcer les droits des salarié-e-s

Ce document est le résultat d'une discussion intensive d'un groupe de travail d'attac Suisse qui s'est mis donné comme objectif d'élaborer des alternatives suite à la crise dite financière qui a ses racines dans l'économie réelle et qui, aujourd'hui, se répercute sur celle-ci.

Le but de ce papier est multiple : premièrement, il offre des alternatives valables à un système basé sur la maximisation du profit au détriment des salarié-e-s ; deuxièmement, il veut stimuler d'autres forces de gauche à s'approprier les questions sur des alternatives au système capitaliste ; troisièmement, il veut être un instrument de travail, voire de pression pour réaliser un vrai changement qui respecte les préoccupations réelles des salarié-e-s et améliore leurs conditions de vie et de travail immédiates.

Nous sommes convaincus que le changement se fait à travers la dialectique entre réalisme et utopie. Par conséquent, ce papier intègre des propositions réalistes, que nous estimons pouvoir réaliser dans l'actuel rapport de force, tout en incluant des propositions dites utopistes qui visent au dépassement du capitalisme financier globalisé.

Pour finir, ce papier se veut une « boussole » pour des changements au niveau national, tout en s'inscrivant dans une action politique qui dépasse le « localisme » et prend en considération le contexte et les enjeux internationaux, car le changement ne peut qu'être global.

Janvier 2009

RENFORCER LES DROITS SOCIAUX DES SALARIE-E-S

La crise des banques a et aura des impacts violents sur l'économie réelle. Des licenciements dans le secteur bancaire et des assurances ont déjà été annoncés, plus de 3000 places ont été supprimées en Suisse, d'autres le seront dans les mois à venir. Mais d'autres secteurs seront touché : l'industrie, le bâtiment, le tertiaire etc. Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), le chômage augmentera à 200'000 personnes jusqu'à fin 2009. Au niveau mondial, le Bureau international du travail (BIT) prévoit une hausse du chômage pouvant aller jusqu'à 50 millions de personnes.
Dans ce contexte, il est indispensable de renforcer les droits des salarié-e-s. Selon nous, ceci implique les mesures suivantes :

- **L'introduction d'un salaire minimum légal de 4'000 francs par mois dans tous les secteurs, salaire adapté chaque année à l'inflation et à la productivité**
- **L'interdiction des licenciements économiques quand une entreprise réalise du profit**
- **Le renforcement de l'assurance chômage, c'est-à-dire la suppression de la période de cotisation obligatoire et la limite du nombre maximal d'indemnités journalières**
- **La réduction du temps de travail sans diminution des salaires de manière à partager le travail entre toutes et tous. Cette mesure sera financée par une diminution du profit distribué aux actionnaires**
- **La socialisation* des entreprises qui demandent le financement public. Cela signifie l'autogestion des entreprises par les salarié-e-s et l'investissement public dans des technologies alternatives et écologiques (le solaire, hybrides etc.)**
- **La limitation drastiques des salaires des dirigeants d'entreprises et l'interdiction des « stock options »**

---

* voir glossaire en dernière page

POUR UN SYSTÈME DE RETRAITE SOCIAL ET SOLIDAIRE



Le système de retraite actuel est basé sur trois systèmes :

Le **système de la répartition** qui est celui utilisé par l'AVS. Dans ce cas, c'est la population active qui finance les rentes des retraité-e-s. Ce système est particulièrement social, car les prestations ne sont pas calculées selon le revenu. Mais les prestations sont très modestes, se chiffrant entre 1'140.- (rente minimale) et 2'280.- (rente maximale) et se trouvant ainsi au-dessous du minimum d'existence (2'500.- par mois et personne). Aujourd'hui, 1% de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sert au financement de l'AVS en plus des cotisations.

Le **système de la capitalisation** qui est celui utilisé par les caisses de pension : Les salarié-e-s épargnent de l'argent qui est versé à des caisses privées. Ces caisses peuvent spéculer sur les marchés financiers pour atteindre un bénéfice maximal. Jusqu'à aujourd'hui, le capital accumulé se chiffre à 606 milliards de francs (le total de la production annuelle de biens et de services de la Suisse, soit le PIB, se situe autour de 485 milliards). Les prestations versées aux retraité-e-s sont calculées premièrement par le taux de conversion (6.8% à partir de 2011) qui permet de calculer la rente annuelle par rapport à l'épargne accumulé et deuxièmement par le taux d'intérêt minimal (2% à partir de 2009), c'est-à-dire la participation des retraité-e-s aux gains d'investissement.

Le **système d'épargne privée** du troisième pilier : les salarié-e-s peuvent décider de mettre à côté de l'argent pour leur retraite. Ce système ne garantit pas un taux d'intérêt fixes, mais par contre, le prestataire profite des diminutions d'impôt sur l'argent épargné.

Les cotisations patronales et salariales qui alimentent le système de retraite représentent ensemble environ 22% du salaire brut. Aujourd'hui, la répartition de la retraite est de 10% pour l'AVS (AI inclus) et 12% pour le 2e pilier. Les spéculations sur les marchés financiers ont englouti 15% du capital des fonds de pension (2e pilier) dans la crise actuelle, soit 90 milliards de francs. Ce jeu de spéculation avec les retraites des salarié-e-s est inacceptable. Il est temps d'assurer un minimum vital au retraité-e-s et de lutter ainsi contre la précarité dans la vieillesse. Pour ce faire, nous proposons de prendre les mesures immédiates suivantes:

- **Diminuer la part des prélèvements obligatoires du 2e pilier pour les transférer à l'AVS, de façon à ce que cette dernière assure un revenu minimal de 3'000-3'500 francs. Dans la période transitoire, les sommes accumulées par les salarie-é-s dans le 2e pilier doivent continuer d'être garanties. Le but final reste le versement de la totalité des prélèvements obligatoires pour la retraite à l'AVS et ainsi la suppression des fonds de pension.**
- **Remplacer le 1% de la TVA – support actuel de l'AVS – par la soumission des dividendes aux paiements des cotisations sociales, soit 10.1% pour l'AVS-AI-APG**

Attac soutient le référendum contre la révision de la loi sur la prévoyance professionnelle pour que les droits sociaux des retraité-e-s soient maintenus ici et maintenant, sans perdre de vue la perspective d'élargir ces droits. Un système solidaire de retraites doit viser l'extension des prestations AVS (système de répartition) pour garantir un revenu suffisant pour vivre et la fin de la spéculation par les caisses privées de retraite avec l'argent des salarié-e-s. Cela ne passera pas par la diminution des prestations et l'extension du pouvoir des caisses privées, mais par un contrôle collectif du système de retraites par les salarié-e-s et une meilleure répartition des richesses produites par notre société.

NON AUX DIMINUTIONS DES RETRAITES

POUR L'EXTENSION DES DROITS SOCIAUX DES RETRAITÉ-E-S

CHANGER LE SYSTÈME FINANCIER

Le point de départ de la crise actuelle est une crise des inégalités. Plus précisément, il réside dans le transfert massif des richesses des salarié-e-s aux actionnaires et dans l'augmentation du crédit aux ménages que ce transfert a provoqué. Mais cette crise n'aurait pas connu l'extraordinaire ampleur qui est la sienne sans le développement hors de toute raison des marchés financiers et la multiplication conjointe des nouveaux instruments de spéculation (produits dérivés*, titrisation* des créances immobilières, etc.)

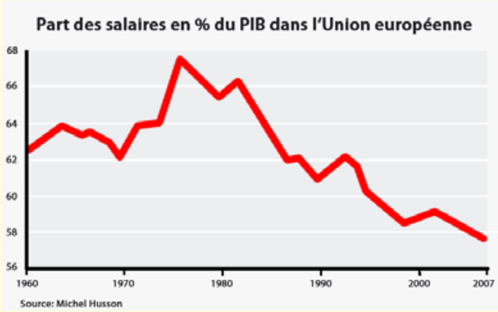
La responsabilité des banques centrales, et en particulier de la banque centrale américaine (Federal Reserve ou Fed) et de son directeur d'alors Alan Greenspan, est écrasante. Ces banques centrales ont maintenu une politique d'argent bon marché qui a permis un endettement hors norme des entreprises et des banques à des fins de spéculation. (En 2006 par exemple, le 40% des profits des entreprises américaines provenaient d'opérations financières)

Les banques ont évidemment joué un rôle majeur dans ce désastre. A l'origine, le rôle principal des banques était de récolter l'épargne auprès des particuliers et des entreprises de manière à pouvoir accorder des crédits d'investissement à l'industrie.

Il y a une trentaine d'années, les détenteurs de capitaux et les entreprises se sont progressivement (et partiellement bien sûr) retirés de la sphère productive pour se diriger vers la sphère financière où des profits plus élevés les attendaient. Les banques ont bien entendu accompagné et même fortement encouragé cette tendance. Elles ont procédé à une distribution excessive de crédit pour la spéculation, en particulier aux hedge funds* et aux private equity funds*, provoquant ainsi une augmentation démesurée de la masse monétaire. En outre, elles se sont mises à spéculer pour leur propre compte en utilisant des effets de levier* gigantesques (de 30 à 50!).

La finance est folle. La crise actuelle montre que la cupidité des possédants est sans limite, ce qui leur fait perdre toute prudence, toute raison et toute morale. Une fois de plus, cette crise démontre que le discours néolibéral est faux de A à Z: le marché ne s'est jamais régulé de lui-même, la poursuite de l'intérêt individuel n'a jamais servi le bien de tous.

Les réglementations ont été contournées, le contrôle par les institutions comme le FMI a été inopérant. Il est donc indispensable de changer radicalement les règles du jeu. Le système bancaire et financier doit être mis au service des besoins de l'humanité.



Les constatations ci-dessus nous amènent à proposer les mesures suivantes:

- **La socialisation du système bancaire et de crédit et le contrôle de leurs capitaux. Ceci ne signifie pas l'expropriation des épargnes individuelles et la mise sous contrôle de l'Etat, mais le contrôle des investissements dans des projets sociaux et des technologies écologiques par les acteurs principaux de la société : syndicats, mouvements sociaux, salarié-e-s**
- **L'interdiction des crédits destinés à la spéculation**
- **L'interdiction de la titrisation**
- **L'interdiction des produits dérivés**
- **L'interdiction des paradis fiscaux et du secret bancaire**
- **L'échange automatique et obligatoire d'informations sur le plan fiscal**
- **La nationalisation des bourses et des organismes de compensation**
- **La fermeture des marchés de gré à gré**

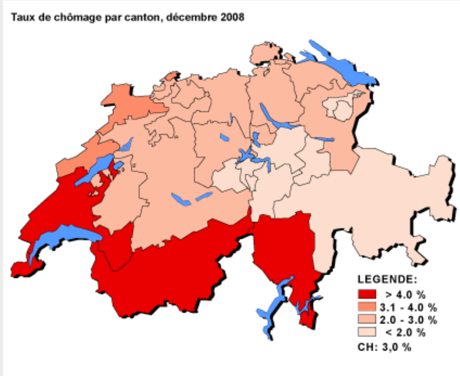
Nous appelons les groupes de gauche, les syndicats et les différents mouvements sociaux à se regrouper et à s'approprier les questions susmentionnées. Un débat large peut unifier les forces disponibles et améliorer les conditions de vie et de travail des plus opprimé-e-s. (femmes, jeunes, vieilles et vieux, migrant-e-s etc.). La mise en œuvre d'un système économique et social qui garanti les besoins des être humains reste une question de contre-pouvoir que la gauche peut organiser contre la politique dominante.

* voir glossaire en dernière page

RÉUNISSONS NOUS – LA LUTTE PAYE !

Le chômage en décembre 2008

Selon les relevés du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), à fin décembre 2008, 118'762 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement (ORP), soit 11'110 de plus que le mois précédent. Le taux de chômage a augmenté, passant de 2,7% en novembre 2008 à 3,0% pendant le mois sous revue. Le chômage a augmenté de 9'750 personnes (+8,9%) par rapport au mois correspondant



Notes / Glossaire

- Par **socialisation**, nous entendons que ces entreprises doivent devenir la propriété de la société dans son ensemble, leur possession effective passant entre les mains de leurs travailleurs organisés en conseils d'établissement élisant leur direction en leur donnant mandat, lesquelles directions sont responsable devant les conseils et révocables par eux à tout moment.

- **Les produits dérivés simples**
  Les **contrats à terme (futures)** sont des engagements d'acheter ou de vendre, à une certaine date et à un prix convenu, un produit ou un instrument financier quelconque (matières premières, actions, obligations, devises).
  Les **options** sont des droits d'acheter ou de vendre un produit ou un instrument financier dans un certain délai et à un prix fixé d'avance.
  Les **swaps** sont des contrats d'échange, par exemple échange d'intérêt d'une dette à taux fixe contre celui d'une dette à taux variable ou échange de montants libellés en deux monnaies différentes dans un délai déterminé

- **Titrisation:** Technique financière qui consiste, pour une banque, à transférer des créances (créances résultant de prêts hypothécaires, de prêts à la consommation, etc.) dans une société créée pour cela et à transformer ces créances en obligations (titres) qui sont ensuite vendues aux investisseurs qui désirent placer leurs capitaux sous cette forme. L'avantage pour la banque est double: d'une part, le risque de non-paiement est transféré aux détenteurs des titres et d'autre part, ces créances sortent de son bilan ce qui lui permet d'accorder davantage de crédits.

- **Hedge fund** (en français: fond alternatif)
  Fond d'investissement à vocation spéculative. Ce type de fond réunit les capitaux de très gros investisseurs et recherche un rendement maximum en exploitant un effet de levier important et en utilisant tous les instruments financières disponibles (en particulier: produits dérivés, ventes à découvert).

- **Private equity fund** (en français: fonds de capital-investissement). Fond d'investissement spécialisé qui réunit les capitaux de très gros investisseurs pour les placer sur des sociétés, en général non cotées en bourse. Il s'agit donc de fournir des fonds propres à ses sociétés ou d'acheter une partie de leurs actions de façon à en obtenir le contrôle. La plupart de ces fonds se caractérisent par une politique très agressive de recherche d'un rendement maximum à court terme. Cela se traduit par des pratiques comme le dépeçage des sociétés contrôlées (vente de tout ou partie de leurs actifs), le dégraissage de leurs effectifs ou leur délocalisation.

- **Effet de levier:** Mécanisme qui permet à un opérateur financier (banque, hedge fund, etc.) de dégager une rentabilité très élevée grâce à un endettement plusieurs fois supérieur à ses fonds propres (ou capital) de départ. Ce terme peut aussi désigner le rapport entre les sommes empruntées et les fonds propres (dans l'exemple ci-après, l'effet de levier est de 9). Exemple: une banque d'investissement consacre 1 million (fonds propres) pour spéculer sur différents produits financiers. Elle emprunte pour ces opérations 9 millions au taux de 5%. Elle réunit donc au total 10 millions. Les opérations qu'elle réalise lui rapportent net 10%, soit 1 millions. Une fois déduit l'intérêt sur les sommes empruntées, soit 450'000, il lui reste 550'000. La rentabilité qu'elle obtient ainsi sur ses fonds propres est de 55%! (550'000 par rapport à 1 million).

D'autres articles en lien avec la crise peuvent être consultés sur notre site internet à l'adresse : **www.suisse.attac.org**

Je souhaite devenir membre d'attac!

○ Notre organisation souhaite devenir membre d'attac, envoyez-nous le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.
○ Je souhaite devenir membre d'attac, envoyez-moi le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.
○ Je souhaite m'abonner à Angles d'Attac

Nom: ______________________________

Adresse: ______________________________

E-mail: ______________________________

Lieu, date, signature

____

A retourner sous enveloppe à l'adresse suivante:
attac suisse / Rue des Savoises 15 / 1205 Genève

>>> Echos de la manifestation contre le Forum économique mondial (WEF) >>>

Pourquoi une interdiction... ?

Il semble que l'interdiction de manifester prononcée par le Conseil d'Etat genevois soit due à la présence des groupes autonomes, ou "black blocks", ou anarcho-autonomes, ou anarchistes ou... en tout cas de groupes très effrayants, d'affreux casseurs, dans le comité d'organisation. En effet, le groupe Action autonome revendique la violence comme l'une des formes d'expression politique possibles, avec un argumentaire qui, s'il n'emporte pas forcément l'adhésion, est construit et digne d'être entendu (voir par exemple ici autonome.ch/IMG/pdf/tractv2.pdf le tract qu'ils ont distribué lors de la manifestation du 31 janvier 2009 à Genève.

Jugeons donc de la cohérence de cette interdiction :

l'absence de ces groupes dans le comité d'organisation ne garantit bien sûr pas l'absence des groupes en question à la manifestation, et au-delà. Chacun-e sait pertinemment que le thème (le Forum économique mondial, les grands argentiers, les prédateurs, comme les appelle Jean Ziegler) est un de leurs thèmes de mobilisations. Leur présence est donc certaine, et il n'est pas nécessaire d'avoir fait de l'histoire pour comprendre que, s'ils ne sont liés par aucune discussion commune, ils n'ont pas de raisons de respecter de mot d'ordre pacifique ; leur présence, quant à elle, permet d'avoir une idée de leurs intentions, pour peu bien sûr qu'on les considère comme des interlocuteurs. L'association attac a toujours eu pour ligne de parler avec l'ensemble des forces de contestation sociale, et de donner du crédit à leur parole. Partant donc du principe qu'Action autonome, ayant déclaré que cette manifestation serait pacifique, s'en tiendrait à sa parole, attac a décidé d'appeler à la manifestation malgré l'interdiction et, en conformité avec les différentes discussions et décisions prises en Assemblée populaire puis en réunions d'organisations, d'élargir au maximum la plate-forme des organisations participantes.

La conclusion, nous la connaissons et elle est décrite dans ce numéro : aucune casse à déplorer, quelques accrochages entre une police sur les dents et des manifestant-e-s qui, tout pacifiques qu'ils soient, n'en sont pas pour autant tou-te-s pacifistes...

L'attitude d'attac, que ses représentant-e-s ont porté tout au long de ces derniers mois, de tenir coûte que coûte à la manifestation -pacifique, s'entend- comme forme d'expression politique indispensable, tout en gardant le contact avec l'ensemble des groupes progressistes et contestant l'ordre socioéconomique actuel, s'est révélée constructive et payante. Espérons que ces premiers contacts soient suivis de lendemains qui chantent !

Vous avez dit forces de l'ordre ?

La manifestation allait être partiellement tolérée... Qu'on se le dise, les autorités, dans leur grande mansuétude, ont décidé de laisser les gens se rassembler. Pauvres policiers et policières, venu-e-s des quatre coins de Suisse, de France et d'Allemagne, avec comme ordre de « tolérer » un rassemblement mais d'interdire une manifestation !

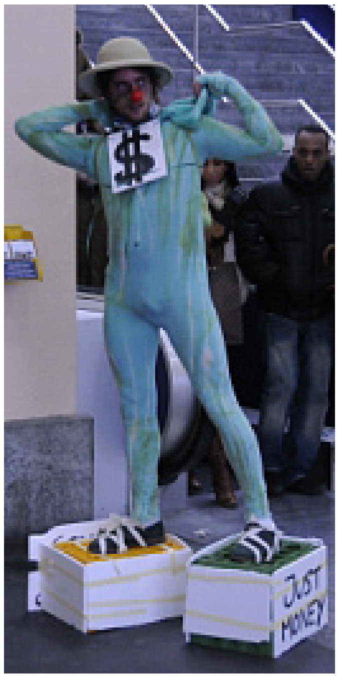


Et, pour appliquer cette double décision, il y avait des centaines (des milliers ?) de policiers éparpillés dans la ville, et des dizaines (des centaines) entourant le lieu de rassemblement... Il semble malheureusement que de ces centaines de policiers, aucun n'ait reçu comme consigne de poser un panneau *Interdiction de stationner* [1] aux abords du lieu du « rassemblement-toléré », où étaient donc garées un certain nombre de voitures, restées intactes, malgré la présence de près de 2'000 personnes.

La police qui a néanmoins réussi à enfermer environ 200 manifestant-e-s pacifiques pendant plus de 3 heures, par une température avoisinant 0 (zéro) degrés, laissant, parfois, sortir quelques personnes, selon des critères que des mauvaises langues ont dit « au faciès ».

Cette attente, des deux côtés du cordon de police (nous n'allions pas laisser nos ami-e-s enfermé-e-s tou-te-s seul-e-s !) a donné lieu à des discussions très insolites. Ainsi, nous avons pu entendre quelques policiers nous avouer ne pas avoir la moindre idée de la raison de l'enfermement, ni de sa durée possible. Ils ne faisaient que souhaiter que cette durée soit courte, pour pouvoir rentrer chez eux. D'autres policiers, faisant aussi partie d'un cordon qui, lui, n'enfermait personne, se prenaient en photo en uniforme : c'est pas tous les jours qu'on est Robocop !

Concluons sur le principal : la police a-t-elle empêché la casse ? Chacun peut aller demander à la



Photos: Alain-David

boulangerie présente sur les lieux du rassemblement initial, en plein coeur des groupes de « dangereux casseurs », et très loin de la police, si elle a ressenti le moindre danger (par contre, il semble que les affaires aient très bien marché ! Le froid donne faim...) et si elle s'est sentie protégée par un cordon qui l'enfermait aussi. On pourra aussi en référer aux nombreuses voitures complètement encerclées par des manifestants enragés qui n'ont même pas réussi (essayé ?) à casser un rétroviseur...

On le voit : s'il y avait eu une volonté de casse, les possibilités étaient nombreuses, que ça soit durant le rassemblement de départ ou durant les *échauffourées* qui ont suivi. Mais il faut bien l'admettre... nul n'a voulu casser, nul n'a cassé. Ce que manifestant-e décide, manifestant-e applique, quelles que soient les provocations !

De notre envoyé spécial au coeur des dangereux groupes contestataires.

Notes :
[1] Comme justement remarqué par un sympathisant de passage

>>> Réunion de casseurs à Davos ! >>>

14 heures. C'est l'aboutissement de près d'une année de préparation pour organiser la manifestation anti-WEF. L'ambiance est calme et les personnes commencent à affluer malgré la présence massive des policiers anti-émeutes qui encerclent ostensiblement la zone de rassemblement.

14h30. Les discours s'enchaînent, les gens s'impatientent.

15 heures. La tension monte d'un cran au sein des organisateurs : la police reste ferme, elle refuse jusqu'à de lever l'interdiction et de permettre le déplacement de la foule selon l'itinéraire décidé.

16h. Le rassemblement a été officiellement dissout. Pour autant, la foule n'est pas disposée à se laisser interdire cette manifestation qu'elle juge légitime. Elle a répondu massivement présent, à l'appel des organisateurs, pour montrer son indignation. Environ 2'000 personnes sont réunies sur la promenade du Mont-Blanc, 2'000 personnes qui jugent la décision d'interdire cette manifestation anti-WEF inique et inacceptable.

16h25. Un cortège se met en route : il n'ira pas loin ! Il est bloqué par les gaz et les matraques 25 mètres plus loin. La police n'a pas déployé ce dispositif de guerre pour rien : elle entend bien en faire usage.

18 heures. Une ville la nuit. C'est l'heure du bilan « matériel » : rien à signaler. M. Moutinot a dépensé 1,5 millions de francs pour rien ! Les manifestants s'en sont tous tenus à rester pacifique. Malgré les nombreuses provocations : gazages de lacrymogènes sur des périmètres restreints, encerclement et rétention de militants durant des heures...



Retour sur les événements qui nous ont mené là...

Le sentiment largement partagé par la foule réunie en ce 31 janvier 2009 sur la promenade du Mont-Blanc : cette décision du gouvernement genevois crée un précédent extrêmement grave, qu'il convient de contester clairement. On ne peut pas, sous prétexte de messages trouvés sur internet, violer un droit fondamental. Cette décision est d'autant plus contestable que l'on sait pertinemment que n'importe qui peut poster n'importe quoi sur la grande toile.

D'autre part, les organisateurs se sont vus reprocher d'avoir travaillé avec une frange politique « violente et extrême », aux dires de la police. Or, dès le début, il était clair que cette mobilisation se ferait ainsi, non seulement parce que l'idée d'organiser une manifestation nationale contre le WEF a émergé en grande partie des milieux autonomes, mais aussi parce que d'autres mobilisations communes, ces dernières années, s'étaient très bien passées. Or, la police genevoise et les politiques menées par la droite de ce canton n'ont jamais accepté cette alliance, préférant faire des militants autonomes des casseurs décérébrés, des parias de la politique, des ennemis à abattre et surtout à battre, à coup de matraque, durant les manifs. Pourtant, ils auraient pu et dû comprendre que cette manifestation allait bien se passer, justement parce que de travailler avec tous les milieux permet de se mettre d'accord sur une même base. En l'occurrence, pour cette fois : le maintien d'une manif pacifique....

Bien sûr, le climat politique et la pression de l'année électorale en cours ont encore aggravé la psychose artificiellement entretenue par les milieux de la droite, avec, en guise de chien de garde aboyant, l'association des commerçants genevois. Les amalgames aussi faciles que fallacieux entre des événements du G8 et la manifestation anti-WEF ont largement été servis : les organisateurs se sont vus sommés de répondre aux événements vieux d'il y a 6 ans et de garantir la sécurité dans la ville, non seulement pendant, mais aussi avant et après la manifestation. Prochaine étape d'une telle logique : les organisateurs de manifs devront-ils dorénavant jouer le rôle de police durant plusieurs jours, voire plusieurs semaines avant et après une manifestation ? Nous n'avons pas à accepter de porter de telles garanties, prétextes à museler une contestation politique, difficile à gérer en temps de crise du capitalisme.

Au final, focaliser l'attention médiatique de la sorte aura permis, en pleine crise de légitimité du capitalisme, de dévier l'attention du fond de la contestation et de légitimer la réunion de Davos en taisant les critiques. Selon la formule désormais consacrée de M. Moutinot, la fameuse réunion de casseur n'a pas eu lieu à Genève, mais bien là où nous l'attendions : à Davos !

Florence Proton

IMPRESSUM

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph Bienne
Tirage 1'600 exemplaires

ABONNEMENT (pour non-membres)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Maurizio Coppola, Ounsi El Daïf, Gérald Mermet, Michel Pellaton, Florence Proton, Sabrina Scardua, Jane Séligmann

PROCHAINE PARUTION DÉBUT AVRIL

INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org , rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

ADRESSES

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Attac Zürich, 8000 Zürich, zurich@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne-Jura:
Case 4314, 2500 Bienne 4, bienne-jura@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>> Hedge fund:
la moralisation de l'économie selon M. Merz >>>

Ou comment attirer les hedge funds ?

M. Hans-Rudolf Merz a plaidé pour un sursaut moral dans l'économie. Il reprend avec conviction le refrain que tous les puissants de ce monde ont entonné à Davos.

Le 21 janvier, soit quelques jours avant l'ouverture du WEF, *Le Temps* nous informe qu'une mesure initiée par M. Merz et prévue depuis septembre de l'année passée devient effective le 1er janvier. Dès cette date et à certaines conditions, les "hedge funds" et les "private equity funds" gérés en Suisse pourront être imposés au taux zéro. Aucune modification législative n'a été nécessaire. L'affaire a été réglée par la voie la plus simple, la circulaire. « Deux approches s'offraient à nous pour attirer les hedge funds en Suisse : changer la loi ou appliquer celle-ci correctement. Nous avons choisi la seconde » explique l'administration fiscale genevoise, qui espère en être l'une des principales bénéficiaires. La vraie raison de ce choix est évidemment qu'il était nécessaire que cette mesure passe inaperçue et échappe au contrôle démocratique. Les propos lénifiants et mensongers de M. Peter Siegenthaler, directeur de l'Administration fédérale des finances devaient y contribuer : « Nous ne créons pas une classe privilégiée et ne cherchons pas à faire du dumping fiscal ». Etonnante déclaration qui dit exactement ce que cette mesure est, en prétendant le contraire !

Que prévoient ces nouvelles dispositions ?

Le fisc considère que le gérant, basé en Suisse, d'un "hedge fund" ne gère pas ce fonds dans son ensemble, mais uniquement sa fortune. S'il est domicilié aux îles Caïmans (comme c'est la plupart du temps déjà le cas), le fonds lui-même sera imposé au taux zéro. Le gérant installé en Suisse sera, lui, soumis à l'impôt sur le revenu et la fortune qu'il rapatriera en son nom. Mais attention, cela ne s'arrête pas là ! S'il est étranger, ce gérant pourra évidemment bénéficier d'une imposition forfaitaire, la plus belle invention du fisc suisse (supprimée, dans un sursaut de moralité, par le peuple zurichois). Le gérant suisse, lui, sera très désavantagé. Il devra équilibrer judicieusement son salaire et le revenu de sa participation au fonds. Si sa part dans le fonds s'élève à 20% au minimum, il ne sera imposé que sur le 60% de ce revenu, comme le permet la récente réforme de l'imposition des entreprises, que l'on doit au même M. Merz et à sa propagande.



Cette nouvelle mesure administrative est d'une immoralité absolue. Alors que plusieurs spécialistes demandent l'interdiction de ces fonds, elle consiste à favoriser fiscalement les gérants les plus riches, les plus malfaisants, les plus cupides et dans beaucoup de cas les plus malhonnêtes.

Les plus riches. En 2007, John Paulson s'est rémunéré à hauteur de 3 milliards de dollars, le gain le plus élevé de l'histoire. Les gérants peuvent se rémunérer jusqu'à 3% de la masse gérée et à 30% de la performance générée.

Les plus malfaisants. Les "hedge funds" ont joué un rôle majeur dans la spéculation sur les "subprime". Leurs gérants sont donc responsables, dans une grande mesure, de la crise actuelle. Ils spéculent également sur les matières premières, avec les résultats que l'on connaît. La pratique des "private equity funds" est généralement désastreuse pour les entreprises dont elles prennent le contrôle : endettement excessif, démembrement, délocalisation, dégraissage.

Les plus cupides et les plus malhonnêtes. Ces fonds se situent, selon la journaliste Myret Zaki, dans une « aire non-régulée que d'aucuns appellent le trou noir de la finance ». Leurs gérants jouent un rôle majeur dans le blanchissement d'argent sale, en échange de pots-de-vin extrêmement lucratifs. Un autre délit est probablement courant de la part des gérants de "private equity funds", mais personne n'en parle : les prises de participation, les acquisitions, les fusions et les cessions d'entreprises sont l'occasion pour les gérants de profiter de multiples manières des informations privilégiées qu'ils détiennent. Ils peuvent, entre autre, les partager avec les petits copains du même milieu, à charge de revanche bien sûr. Compte tenu de leur profil psychologique, combien d'entre eux résistent à cette tentation ?



Cette mesure administrative scandaleuse est la confirmation, si besoin était, que la Suisse est un paradis fiscal. Elle montre aussi que les paradis fiscaux forment un système mondial. Ils collaborent, se défendent et se concurrencent tout à la fois.

L'administration fédérale et les banques favorisent les baisses d'impôts et la fraude fiscale pour les plus riches. Ces dispositions sont aussi la démonstration de quelque chose de beaucoup plus général et inquiétant : les possédants et les politiciens à leur solde n'ont aucun intérêt à ce que les choses changent et ne feront rien. Leurs déclarations ne servent qu'à rassurer le bon peuple. Dans cette affaire, le parti socialiste lui-même n'a rien vu, rien fait. Pendant ce temps-là, les "hedge funds" essayent de se refaire et y parviendront sans doute. On peut être certain que les quelques régulations promises seront inopérantes, comme d'habitude. Tout continue comme avant la crise : « Business as usual ».

Gérald Mermet

P.-S. *Toutes les informations utilisées dans cet article sont tirées de différentes éditions du Temps.*

>>> Attac vs Securitas: non-lieu scandaleux >>>

Article posté par Kalvin Whiteoak le 13 février 2009 sur le blog http://ouvertures.info/

Comme on s'y attendait depuis des mois, la justice vaudoise n'a surtout pas voulu bousculer ses auxiliaires et complices quotidiens de Securitas (surveillance, transports en gros de détenus, autres tâches spéciales) et n'a tout simplement pas osé s'attaquer de front à Nestlé.

On ne marche pas sur le géant alimentaire quand on est juge et vaudois, on fait la révérence et on s'excuse.

Admirable pirouette du juge aussi : selon lui, les perquisitions ont été refusées **"parce que ces opérations n'auraient donné des résultats que si les enquêteurs avaient pu bénéficier de l'effet de surprise. Or, les plaignants ont attendu la diffusion de l'émission "Temps Présent" en juin 2008 pour déposer plainte, bien qu'ils aient eu connaissance du contenu de l'émission auparavant".**

Ce qui en français veut bien dire que les intéressés ont eu tout loisir de cacher, détruire, classer, déplacer etc.. tout ce qui aurait éventuellement pu prêter à discussion et que selon lui de telles pièces existaient bel et bien.

Comme les mêmes, dûment prévenus, ont eu largement le temps, à l'interne, de faire passer les messages bien à temps pour que les langues se lient encore plus.

Recueillir (puis diffuser) contre paiement des renseignements sur autrui en lui cachant sa propre identité et en abusant donc de sa confiance est répréhensible moralement ET pénalement.

Mais ça le juge ne veut pas le voir, préférant traiter comme de doux dingues les militants d'ATTAC dont la sphère privée et les droits au respect de la personnalité ont été violés.

Dans une affaire aussi délicate et finalement très politique, **il n'appartenait pas au juge d'instruction de trancher au fond comme il l'a fait en rendant un non-lieu, mais de laisser les juges du siège dire le droit.**

C'est clair aussi que si les prévenus avaient été kosovars ou géorgiens, ils auraient même fait de la détention préventive dans cette affaire "pour éviter qu'ils puissent se parler entre eux et faire disparaitre des preuves".

Mais on ne bastonne ni le Securitas ni le chocolatier vaudois, sortes d'exceptions culturelles à traiter à part.

Triste canton dans lequel, pour la énième fois, on doit constater que la justice n'est ni indépendante ni courageuse.

Il reste à espérer que les juges cantonaux feront preuve d'un peu plus de jugeote et de recul, du haut de leur colline reposante.

http://ouvertures.info/societe/justice/attac-vs-securitas-non-lieu-scandaleux/



NESTLÉGATE:
COMMUNIQUÉ D'ATTAC SUITE AU NON-LIEU

Attac suisse a pris connaissance avec indignation de l'ordonnance de non-lieu rendue par le juge d'instruction cantonal vaudois, M. Jacques Antenen, dans le cadre de l'affaire pénale dite du « Nestlégate ».

Attac suisse constate que l'instruction pénale a été menée par ce juge avec le parti pris systématique que Securitas et Nestlé avaient remis à la justice l'intégralité des fiches et documents collectés dans le cadre des activités menées d'espionnage et d'infiltration. Contre toute logique, le juge s'est refusé notamment à mettre en oeuvre des mesures d'instruction qui auraient permis de faire la lumière sur les investigations secrètes dont a été victime attac, comme une perquisition au siège de ces deux entreprises.

Or, depuis juin 2008, il est apparu que l'entreprise Securitas avait systématiquement minimisé, voir nié, l'ampleur de la surveillance illicite d'attac mise en place depuis 2003 jusqu'à ce jour, sur mandat de Nestlé. L'ordonnance de non-lieu constitue dans ce sens un véritable déni de justice. Elle fait fi du fait que ces activités de surveillance violent plusieurs dispositions du code pénal et de la loi sur la protection des données.

Le comportement délictueux de Securitas et Nestlé a porté atteinte gravement à la sphère privée et à la personnalité d'attac et des auteurs du livre « Attac contre l'empire Nestlé ». Un recours auprès du Tribunal d'accusation du canton de Vaud sera dès lors déposé à l'encontre de l'ordonnance de non-lieu du juge d'instruction cantonal.

FESTIVAL DU FILM
ET FORUM INTERNATIONAL SUR LES DROITS HUMAINS (FIFDH)

Genève (Suisse), 6-15 mars 2009

Le FIFDH a pour vocation de mettre en lumière les atteintes à la dignité humaine. Avec des films inédits, des débats et des actions de solidarité, le FIFDH est un espace d'engagement ouvert à tous. Il s'affiche délibérément comme une tribune libre, face au Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Plate-forme de dialogue pour les défenseurs des droits humains, les cinéastes et les acteurs de la société civile, le FIFDH dénonce, sans complaisance, les violations des droits humains. Au programme de la 7ème édition : le 60ème anniversaire des Conventions de Genève, l'Algérie, les femmes africaines actrices du changement, la Bosnie aujourd'hui, l'extrême pauvreté, la liberté d'expression, la corruption, l'environnement, l'interventionnisme humanitaire, la Géorgie, Stiglitz et sa vision du monde, et Gaza-Sderot.

Parmi les invités : Abderrahmane Sissako, Mathieu Kassovitz, Patrice Leconte, Florence Aubenas, Idrissa Ouédraogo, Joseph Stiglitz, Charles Berling, Louise Arbour, Micheline Calmy-Rey.

Et finalement, à noter le samedi 7 mars une séance « un film, un débat » autour de l'affaire d'infiltration d'attac par Nestlé et Securitas.

Renseignements : (+41) 22 800 15 54 www.fifdh.org